



Le Guide de la Petite Enfance

de la communauté de communes de la Vallée de la Bruche



Parents d'un jeune enfant, vous trouverez dans ce guide l'ensemble des informations sur les modes de garde existants, de la naissance à l'entrée à l'école, sur le territoire de la communauté de communes de la Vallée de la Bruche. Ce guide a été conçu pour vous offrir une vision claire des accueils collectifs ou individuels, et des autres services et partenaires disponibles. Notre objectif est de vous accompagner dans cette étape importante en vous fournissant toutes les ressources nécessaires pour faire le meilleur choix pour votre enfant.



Relais Petite Enfance

Colibri Bruche



Vous êtes parents d'un jeune enfant ? Le Relais Petite Enfance est là pour vous accompagner et vous informer sur l'ensemble des solutions proposées sur le territoire pour accueillir votre enfant de sa naissance à son entrée à l'école maternelle.

Le Relais Petite Enfance a pour mission de :

- vous **proposer** un mode d'accueil (individuel ou collectif) adapté à votre enfant et à vos aspirations,
- vous **offrir** un cadre d'échanges avec d'autres parents (conférences, café-parents,...),
- vous **accompagner** dans vos démarches d'employeur (emploi d'une assistante maternelle), vous informer sur vos droits et obligations,
- vous permettre de participer à des **animations diverses** avec les enfants (musique, contes) ou entre adultes (sophrologie, art thérapie) dans un espace adapté et chaleureux.

Carole SCHEER

Responsable du Relais
Petite Enfance

colibri-bruche@wanadoo.fr
06.47.24.16.52
03.88.49.68.81



Aline LEFEVRE

Educatrice de Jeunes
Enfants

rpe@colibri-bruche.net
03.88.49.68.81
06.44.35.46.01



| | | |
|-----------------|--|--|
| Lundi | Accueil sur rendez-vous (09h00-12h00 / 14h00-16h00) | |
| Mardi | Animations (09h00-12h00) | Permanences téléphoniques (14h00-16h00) |
| Mercredi | Animations (09h00-12h00) | Accueil sur rendez-vous (14h00-16h00) |
| Jeudi | Animations (09h00-12h00) | Permanences téléphoniques (14h00-16h00) |
| Vendredi | Accueil sur rendez-vous (09h00-12h00 / 14h00-16h00) | |

1

Place du Marché,
67130 Schirmeck



colibri-bruche.net



RPE - Colibri-Bruche



Accueil individuel

Assistante maternelle

L'assistante maternelle est une professionnelle de la Petite Enfance pouvant accueillir à son domicile ou dans une maison d'assistantes maternelles jusqu'à quatre enfants mineurs généralement âgés de moins de six ans. Avant d'accueillir un enfant, elle doit obligatoirement avoir été agréée par le président de Collectivité européenne d'Alsace après avis des services de la protection maternelle et infantile (PMI). Cet agrément lui reconnaît un statut professionnel.

Retrouvez la liste complète des assistantes maternelles de votre commune sur le site de la Collectivité européenne d'Alsace dans la rubrique Enfance et Famille

Pour toutes autres questions et interrogations, n'hésitez pas à contacter le Relais Petite Enfance.



Maison d'assistante maternelle

Dans les Maisons d'assistantes maternelles (MAM) quatre assistantes maternelles au plus peuvent accueillir chacune un maximum de quatre enfants simultanément dans un local qui garantit la sécurité et la santé des enfants.

Dans une MAM, les parents sont les employeurs directs des assistantes maternelles qui y accueillent leurs enfants et ceux-ci bénéficient des mêmes droits, avantages et obligations que ceux prévus par les dispositions légales et conventionnelles applicables aux assistantes maternelles accueillant des enfants à leur domicile.

Pour pouvoir exercer dans une MAM, l'assistante maternelle concernée doit obligatoirement être titulaire d'un agrément spécifique délivré par le président de la Collectivité européenne d'Alsace après avis des services de la protection maternelle et infantile (PMI).



Les P'tits Lutins

120 rue de la Gare
67130 SCHIRMECK
mam.leslutins@gmail.com
06 73 05 54 56



Horaires : du lundi au vendredi de
7h30 à 19h00



Accueil collectif

Crèches collectives

La communauté de communes de la Vallée de la Bruche soutient financièrement l'organisation de quatre crèches collectives sur le territoire.

La crèche collective est un mode de garde destiné aux enfants âgés de deux mois et demi à 3 ans. Les structures d'accueil collectif (halte-garderie, crèche d'entreprise, crèche multi-accueil...) proposent un mode de garde quotidien et régulier aux parents et peuvent accueillir un maximum de 60 enfants.

Le P'tiot



Multi-accueil

Géré en délégation par l'AGF du Bas-Rhin

28 rue Général Leclerc
67570 LA CLAQUETTE
pe.laquette@agf67.fr
03 88 47 12 90



Horaires : du lundi au vendredi de
7h45 à 18h15

La Gaminerie



Multi-accueil

Géré en délégation par l'AGF du Bas-Rhin

3 rue des écoles
67420 SAULXURES
lagaminerie@agf67.fr
03 88 47 22 08



Horaires : du lundi au vendredi de
7h00 à 18h00

La Case à Toto



Multi-accueil

Organisé par l'association La Case à Toto

12 A rue de la paix
67130 LUTZELHOUSE
caseatoto@orange.fr
03 88 47 34 20



Horaires : du lundi au vendredi de
7h15 à 18h30

Les P'tits Bouts de Chou



Multi-accueil

Organisé par l'association Acti'jeunes

71 rue du Général de Gaulle
67280 URMATT
actijeunes@free.fr
03 88 47 59 55



Horaires : du lundi au vendredi de
08h00 à 18h00



Accueil collectif

Micro-crèches

Comme les crèches collectives, les micro-crèches accueillent les enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans. Ces établissements ont cependant une capacité d'accueil maximale de 12 places.

Les Bambins de la Vallée

Micro-crèche



16 rue de Schirmeck
67570 ROTHAU
lesbambinsdelavallee@gmail.com
03 88 18 81 28

7

Horaires : du lundi au vendredi de
07h00 à 18h00

Chez Lily

Micro-crèche

Chez Lily

8 rue de la Gare
67130 RUSS
microcrechechezlily@yahoo.com
03 88 97 29 31

8

Horaires : du lundi au vendredi de
07h30 à 18h30

Les Bambins de la Bruche

Micro-crèche



2 route de Fréconrupt
67570 LA BROQUE
lesbambinsdelabruche@gmail.com
03 88 81 65 73

9

Horaires : du lundi au vendredi de
07h00 à 18h00



Partenaires

CAF

monenfant.fr

Le portail « monenfant.fr », conçu par les CAF et la CNAF, propose un accompagnement aux parents et aux professionnels de la petite enfance, de la jeunesse et de la parentalité. Son objectif premier est d'offrir un accès gratuit aux informations et services en ligne existants dans ce domaine.

Ce portail est un point de repère conçu pour accompagner les parents dans les événements clés liés à la vie de famille. Les services en ligne qui leur sont proposés sont les suivants :

UNE RECHERCHE GEOLOCALISEE D'UN MODE D'ACCUEIL OU UN SERVICE DE SOUTIEN AUX FAMILLES

Il est possible de trouver près de chez soi un lieu d'accueil pour son enfant ou un service parentalité. Cette recherche géolocalisée peut être mono ou multicritères, ce qui permet d'identifier l'ensemble des possibilités autour de chez soi.

DES OUTILS DE SIMULATION

Le portail offre la possibilité :

- D'effectuer des simulations pour estimer le reste à charge en crèche de son enfant
- D'estimer le montant de la prestation d'accueil du jeune enfant versé par la Caf (PAJE)

UNE DEMANDE D'INFORMATION SUR LES MODES D'ACCUEIL

Ce service permet aussi aux parents désireux d'un accompagnement personnalisé dans leur recherche d'un mode d'accueil, de solliciter un rendez-vous auprès d'un lieu d'information de la petite enfance, pour être accompagné dans cette démarche.

CAF du Bas-Rhin

Permanences

Centre Médico Social
Place du Marché
67130 SCHIRMECK
www.caf.fr
Tél : 3230



Horaires : Jeudi de 09h00 à 11h45 et de
13h15 à 16h00
(Sur rendez-vous uniquement)

PMI

 **ALSACE**
Collectivité européenne



LE SERVICE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE EST A VOS CÔTES

Le service de **Protection maternelle et infantile (PMI)** a pour mission principale la promotion de la santé de la mère et de l'enfant jusqu'à 6 ans.

Les professionnels de santé de PMI de la Collectivité européenne d'Alsace sont à **vos côtés pour vous accompagner tout au long de la grossesse et au cours des premières années de vie de vos enfants jusqu'à 6 ans.**

Pour vous aider à préparer la naissance de votre enfant, les sages-femmes de PMI sont à votre écoute pour vous informer et vous conseiller au sujet :

- de l'entretien prénatal précoce dès le 4^{ème} mois de grossesse,
- du suivi de votre grossesse,
- du choix de l'allaitement,
- des préparatifs pour la maternité...

A la naissance, les infirmières-puéricultrices et les médecins de PMI peuvent vous accompagner :

- dans la découverte de votre parentalité ainsi que dans le suivi du développement global de votre enfant
- et répondre à vos questions : sur l'alimentation, le sommeil, les pleurs, les vaccins, les activités d'éveil, le portage...

Les professionnels pourront aussi **vous conseiller sur le choix d'un mode d'accueil adapté à votre situation.**

Les ateliers, les consultations, les rendez-vous à domicile ou au Centre Médico-social **sont gratuits et accessibles à tous.**

SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE, VOUS RETROUVEREZ :

Consultations médicales
(Enfants de 0 à 6 ans)

- 10** Au Centre médico-Social de **LUTZELHOUSE** situé 90 rue Principale, sur RDV les 1ers Jaudis AM du mois
☎ 03 68 33 89 52
- 11** Au Centre Médico-Social de **SCHIRMECK** situé Place du Marché, sur RDV les 1ers Lundis Matins et 3e Lundis AM du mois
☎ 03 68 33 89 57
- 12** Au Centre médico-Social de **ROTHAU** situé 16 rue de Schirmeck, sur RDV les 4e vendredi du mois
☎ 03 68 33 89 86
- 13** A la Maison des Services de **SAALES** située 41 Grand Rue, sur RDV les 2e Jaudis AM
☎ 03 88 97 73 72

PMI

Ateliers collectifs pour parents et futurs parents

Atelier Portage en écharpe

au Centre Médico-Social de SCHIRMECK situé Place du Marché, sur RDV 1X/Mois ☎ 03 68 33 89 57
au Centre médico-social de LUTZELHOUSE situé 90 rue Principale, sur RDV 1X/Mois ☎ 03 68 33 89 52

Atelier Massage bien-être de bébé, au Centre Médico-Social de SCHIRMECK situé Place du Marché, sur RDV 1X/Mois ☎ 03 68 33 89 57

Atelier autour de l'Allaitement maternel, au CMS de LUTZELHOUSE situé 90 rue Principale, sur RDV 1X/Mois ☎ 03 68 33 89 52

Visites ou consultations Puéricultrice ou Sage-femme

Sur RDV en contactant le standard téléphonique ☎ 03 68 33 89 00

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la Collectivité européenne d'Alsace, ainsi que les coordonnées des professionnels de PMI que vous pourrez contacter : www.alsace.eu/aides-et-services/enfance-et-famille/sante-mere-et-l-enfant/

CARTE



Conception : CCVB / Version : septembre 2024

